

La Vallée de la Saône



Entre Bresse et Côtes viticoles, la Saône ouvre une large vallée à fond plat, à grandes prairies inondables, enserrées entre des digues et bordées de terrasses hautes, cultivées ou boisées, où se sont implantées les villes.

Verjux

Portrait de la Vallée de la Saône	p. 2
Repères géographiques de la Vallée de la Saône	p. 14
Dynamiques et enjeux paysagers de la Vallée de la Saône	p. 26
Bibliographie sur les paysages de la Vallée de la Saône	p. 38
Les communes de la Vallée de la Saône	p. 39

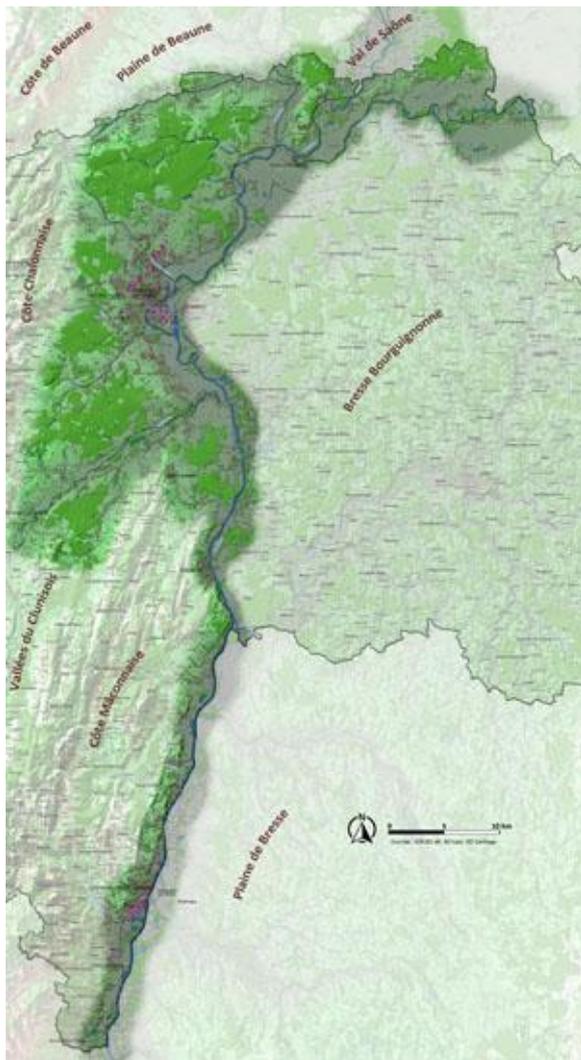
Portrait de la Vallée de la Saône

publié le 8 janvier 2018 (modifié le 2 avril 2019)



Entre Bresse et Côtes viticoles, la Saône ouvre une large vallée à fond plat, à grandes prairies inondables, enserrées entre des digues et bordées de terrasses hautes, cultivées ou boisées, où se sont implantés les villes. Verjux

LIMITES



Vallée de la Saône carte unité

Au nord

La vallée se prolonge, gardant un profil identique, bordée de larges terrasses. La vallée peu marquée de la Dheune marque la limite administrative du département.

A l'est

Du nord au sud, un coteau doux de 5 à 15 m de hauteur forme la transition entre val de Saône et plaine bressane. Au sud de Tournus, la limite départementale passe au centre de la Saône, partageant la vallée entre les départements de la Saône-et-Loire et de l'Ain.

Au sud

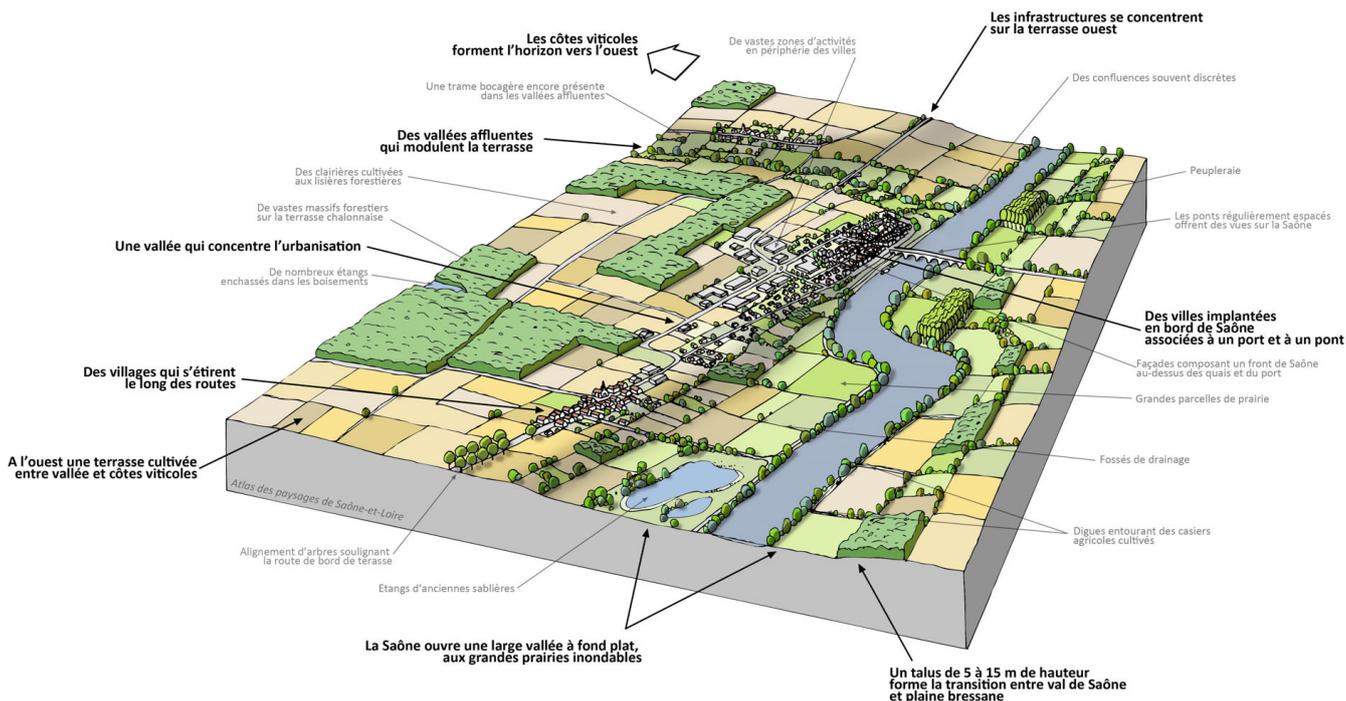
La vallée de la Saône se poursuit sans rupture dans le département de l'Ain. La vallée garde une configuration semblable.

A l'ouest

Les reliefs des Côtes Chalonnaises et Mâconnaises bordent la vallée de la Saône affirmant une limite nette. Ils forment un coteau continu, juste interrompu par l'ouverture de la vallée de la Grosne.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

PORTRAIT SENSIBLE



Vallée de la Saône bloc diagramme paysager

Une très large vallée dissymétrique



La vallée de la Saône présente un profil dissymétrique, avec à l'ouest une terrasse plus ou moins large, adossée aux côtes viticoles. A l'est, seul un léger talus marque l'entrée dans la plaine bressane. Cormoranche-sur-Saône

Les coteaux qui encadrent la vallée de la Saône sont bien différents à l'ouest ou à l'est de la rivière. Par contre ils restent dans la même tonalité du nord au sud. A l'ouest les côtes viticoles offrent un repère quasi-continu. Cette ligne de force de plusieurs dizaines de kilomètres traverse le département du nord au sud. Ce relief offre des situations en belvédère révélant l'ampleur de la vallée, depuis lesquels les terrasses et le fond apparaissent comme une vaste plaine. A l'est au contraire, le coteau est atténué, très doux et large, formant un relief arrondi permettant d'accéder aux étendues boisées et bocagères de la Bresse. De nombreux cours d'eau arrivant perpendiculairement ou parallèlement à la Saône affirment localement les ambiances de bords d'eau, de marais ou de prairies humides.

La Saône, fil conducteur, à l'origine des paysages



La Saône reste relativement discrète dans le paysage, ne se laissant découvrir qu'en vue rapprochée depuis un pont ou une ville. De petites voies, souvent en cul de sac, donnent accès aux bords de Saône aux ambiances un peu à l'écart et secrètes. Fleurville

La rivière, sauf depuis certains belvédères de la Côte Mâconnaise ou de la terrasse de la Saône Mâconnaise, n'apparaît pas de loin. Compte tenu de la relative platitude du relief ou des écrans formés par la végétation, la présence de la Saône n'est pas évidente, sauf à proximité directe depuis un pont ou un quai. Elle est pourtant à l'origine de l'étendue de la vallée et de son modelé. La rivière forme un axe nord sud qui autrefois constituait avec la navigation une porte d'entrée privilégiée et animait les lieux d'une vie intense, difficile à imaginer aujourd'hui, même si une certaine activité persiste. Les abords de la Saône, emprunts d'une certaine nostalgie, présentent parfois un visage « d'entre deux » ou de « bout du monde » quand on y arrive, par une voie souvent en cul de sac. Il y règne un certain calme qui côtoie la puissance du cours d'eau. L'ampleur de la rivière se révèle alors ; des ouvrages ou des berges rectilignes témoignent d'une volonté de maîtriser son cours, même si l'érosion apparaît tout de même parfois dans un méandre. L'étendue des cultures ou des prairies du fond, accompagnée de digues, rappelle la force de la rivière lors des crues.

Une ample échelle et de vastes horizons non dénués d'intimité



La vallée présente des paysages amples, parfois très largement ouverts, seulement limités par des lisières boisées. Sassenay

Les paysages de la vallée de la Saône n'offrent pas de changements soudains ; le faible relief donne le ton. Seuls la forêt ou les coteaux modulent l'horizon, formant des effets d'ouvertures et de fermetures qui se succèdent. De très larges horizons tendus dans le fond de la vallée, parfois marqués par la ligne des côtes au loin, s'ouvrent avec ampleur. Les méandres de la Saône au nord révèlent avec force leur majesté et leur étendue depuis les ponts. L'eau rejoint le ciel par endroit, même en dehors des périodes de crue. Mais aucun élément n'émerge hormis ceux bâtis ou industriels, tels les immeubles de Chalon ou de Mâcon. Le canal du Centre traversant les terrasses chalonnaises apporte un trait continu et rigoureux. Le paysage alterne intimité (bord d'eau, clairière agricole, pied de Côte) et vastes étendues (grandes cultures dans les fonds). Sans vraiment parler d'homogénéité, force est de ressentir une certaine constance, mais non dénuée de diversité, dans la perception. Il faut parcourir de longues distances, sauf au sud où la vallée forme un couloir plus étroit, pour changer de registre.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Une vallée largement habitée



Les trois villes, Mâcon, Tournus et Chalon, ont profité de l'axe historique de la Saône pour se développer. Les bords de Saône à Mâcon, vus depuis St-Laurent-sur-Saône

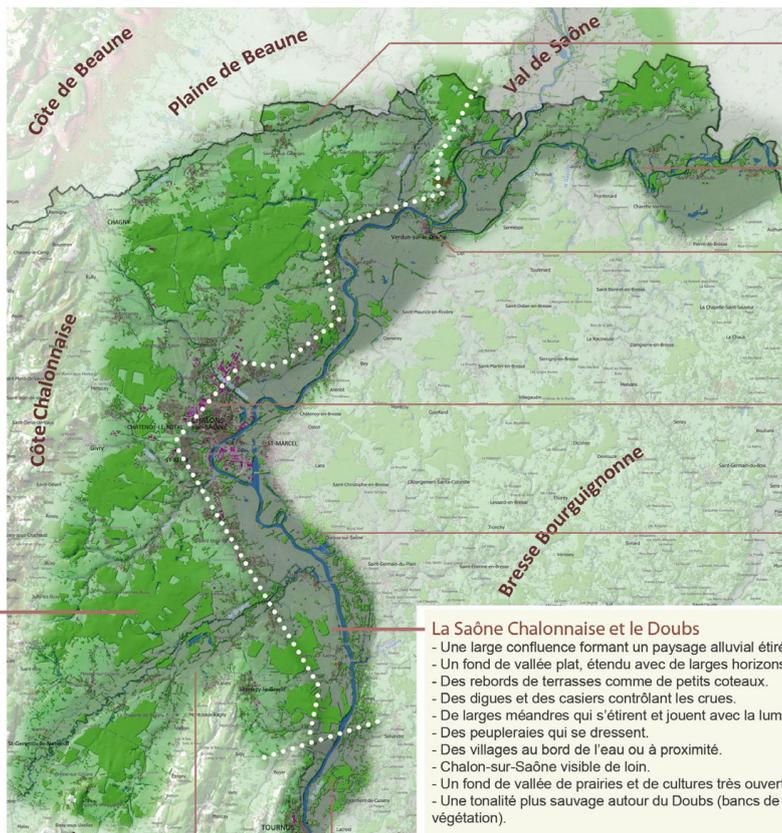
Au delà des explications historiques de son développement urbain, la perception actuelle laisse une bonne place à l'urbanisation. De Chalon-sur-Saône à la limite sud du département, s'étire un chapelet de villes et de villages, ainsi qu'un faisceau d'infrastructures parallèles (Autouroute du Soleil, voie ferrée, RD 906). Chaque voie de communication offre un mode de découverte particulier confirmant la tonalité cinématique de ce territoire. Le paysage y joue un rôle de façade et de vitrine non négligeable car fortement fréquenté. Hormis le Bassin Minier, la vallée de la Saône est le territoire le plus urbanisé du département avec plusieurs grandes villes. Plus qu'ailleurs les villes et les villages composent avec la proximité de l'eau et la notion de site qui y est lié : front urbain avec un quai, ponts, ports, implantations en rebord de terrasses, sites industriels en bord de canal, halte nautique...

La Vallée de la Saône

- Une vallée adossée aux côtes qui forment l'horizon à l'ouest.
- Un coteau bressan doux, comme un large talus à l'est.
- De vastes étendues depuis les belvédères des Côtes.
- Une impression d'immensité.
- Une vaste plaine alluviale, sans émergence.
- Une large rivière « fil conducteur » du nord au sud.
- La Saône, discrète, mais qui a modelé le paysage.
- Des ponts régulièrement espacés qui donnent des vues.
- Une vallée qui varie en largeur du nord au sud.
- Un axe de passage des infrastructures qui suivent les terrasses du nord au sud.
- Un territoire jalonné par les grandes villes.
- Des grandes villes au bord de l'eau, qui composent avec la Saône.
- Des villages en bord de terrasse et parfois au contact intime de l'eau.
- Une ampleur révélée depuis les villes et les ponts.
- La découverte soudaine d'une large rivière.
- Des inondations qui révèlent l'eau avec force.
- L'eau se manifestant aussi par les brumes.
- Des rivières affluentes modulant les terrasses.
- Des bords de Saône aux ambiances d'entre deux, un peu à l'écart et secrets.

Les Terrasses Chalonnaises

- La Côte éloignée qui apparaît par séquences, modulée par la forêt à son approche.
- De vastes terrasses alternant massifs forestiers et grandes cultures.
- Un paysage étiré, sans repère évident.
- Une alternance de larges ouvertures et d'horizons plus restreints.
- Des lisières forestières comme horizons.
- Des clairières de grandes cultures.
- De longues traversées forestières.
- Des étangs enchâssés dans la forêt.
- Des rivières orientées ouest/est qui modulent les terrasses.
- Le canal du Centre forme un trait d'eau rigoureux.
- Un étalement urbain sous l'influence de Chalon.
- Des villages qui suivent les vallées.



La vallée de la Dheune traverse la Terrasse Chalonnaise et forme la limite du

Les abords du Doubs présentent un aspect plus sauvage

Verdun-sur-le-Doubs, implanté à la confluence avec la Saône

Autour de Chalon-sur-Saône s'étend une vaste conurbation

A l'est, le rebord de terrasse forme un talus doux de 5 à 15 m de hauteur, limitant la plaine bressane

La basse vallée de la Grosne pourvue un couloir herbage autour duquel se sont implantés les villages

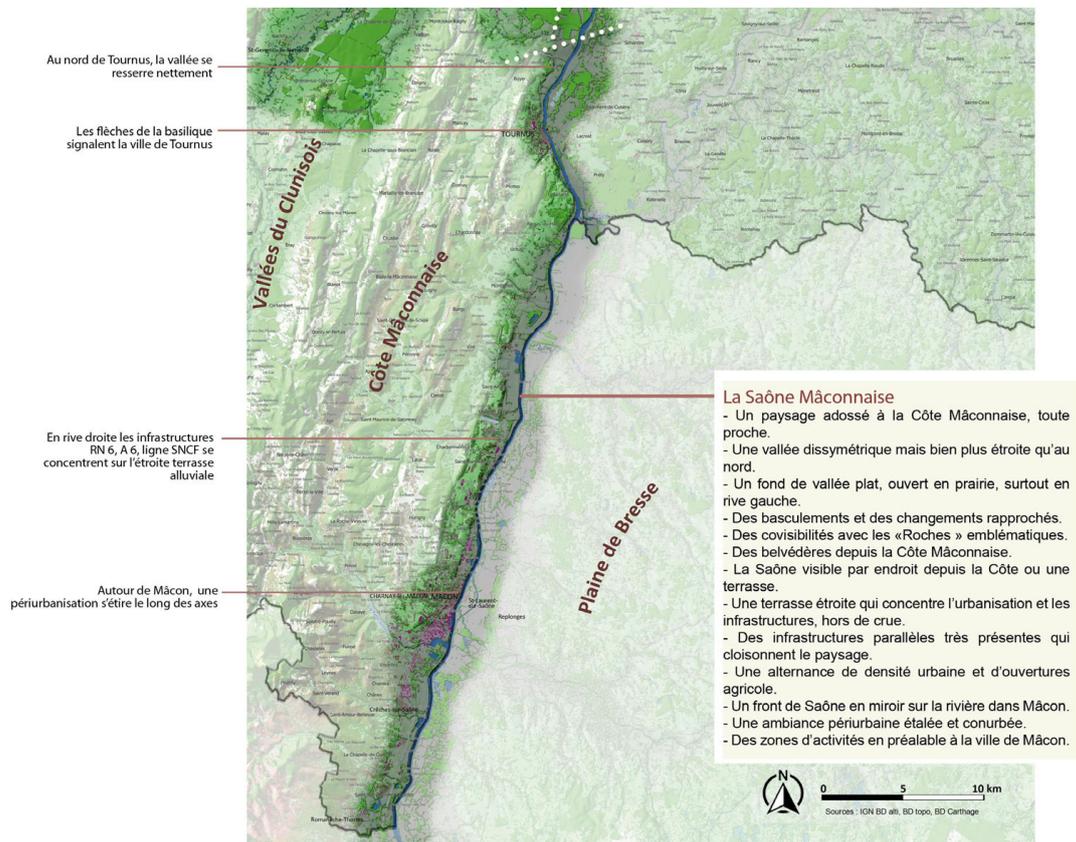
Au nord de Tournus, la vallée se resserre nettement

La Saône Chalonnaise et le Doubs

- Une large confluence formant un paysage alluvial étiré.
- Un fond de vallée plat, étendu avec de larges horizons.
- Des rebords de terrasses comme de petits coteaux.
- Des digues et des casiers contrôlant les crues.
- De larges méandres qui s'étirent et jouent avec la lumière.
- Des peupleraies qui se dressent.
- Des villages au bord de l'eau ou à proximité.
- Chalon-sur-Saône visible de loin.
- Un fond de vallée de prairies et de cultures très ouvert.
- Une tonalité plus sauvage autour du Doubs (bancs de sable, végétation).

Vallée de la Saône carte unité légendée- partie Nord

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône



Vallée de la Saône carte unité légendée- partie Sud

SOUS-UNITE : La Saône Chalonnaise et le Doubs



La Saône s'élargit dans un lit ordonné par les cultures, les peupleraies, les digues et les fossés. Verjux

Un paysage alluvial ample et étiré

En amont de Tournus, le fond de la vallée de la Saône est large, de même que les Terrasses Chalonnaises, et la côte viticole est éloignée. Le tracé de la rivière vient tutoyer par endroits le rebord de la terrasse, donnant l'impression de la présence d'un petit coteau. Ces rebords de terrasse limitent le fond qui varie en surface au fil des méandres. Les vues s'ouvrent très largement sur un paysage plat en prairie ou en grandes cultures. Une impression d'immensité s'impose par endroits, avec des horizons tendus où la végétation arborée se fait plus rare. Quelques peupleraies affirment une verticalité et forment des écrans qui cloisonnent les vues. La Saône, peu visible de loin, se révèle depuis les ponts. Elle s'étale en de vastes méandres qui composent avec le ciel et l'horizon. Le dénuement et la simplicité prévalent ici. Il s'agit d'un curieux mélange de liberté, en référence aux crues potentielles et aux horizons larges, mais en même temps de maîtrise forte par l'agriculture, les fossés de drainage, les digues et les casiers. Le Doubs offre une image plus naturelle avec la présence de bancs de sable et une végétation plus touffue tout au long de son cours.

Des villages visibles mais discrets et une ville phare

Dans ce paysage tendu, les villages se voient de loin mais se fondent dans le paysage, ou seul leur clocher émerge. Certains se situent en rebord de terrasse non loin de la rivière (Allerey-sur-Saône), d'autres sont proches de l'eau mais à distance (Marnay), ou bien au contact direct des berges (Verdun-sur-le-Doubs). Dans ce dernier cas un pont enjambe la Saône, offrant un large panorama sur la rivière. Cette diversité d'implantations qui compose avec délicatesse avec leur site revêt un charme tout particulier, avec à chaque fois, une mise en scène avec la rivière. A une toute autre échelle, Chalon-sur-Saône et les bourgs adjacents s'étendent largement. La Saône, les darses, les ports, le canal composent avec la ville et l'industrie pour produire un paysage urbain très divers et riche en contrastes. De nombreux hangars ou silos émergent non loin de l'eau. Une promenade, accompagnée d'un mail de tilleuls compose avec le front urbain de la ville ancienne au bord de la Saône.

SOUS-UNITE : Les Terrasses Chalonnaises



Les Terrasses Chalonnaises forment une vaste plaine boisée et cultivée dont rien n'émerge, hormis au loin les silos ou les immeubles de Châlons-sur-Saône. Vue depuis le pied de la Côte viticole à Givry

Des ambiances contrastées sous une apparente uniformité

Depuis le rebord de la Côte Chalonnaise, les terrasses qui s'étendent vers l'est jusqu'à la Saône, forment une vaste plaine boisée uniforme dont rien n'émerge, hormis au loin les silos ou les immeubles de Chalon-sur-Saône. A l'ouest, l'étendue des boisements isole en quelque sorte les abords de la Côte Chalonnaise, recentrant alors les perceptions sur les vignes et les villages de pied de côte. Puis de grandes forêts d'un seul tenant s'étendent, emplissant largement l'espace. Leur contour, très découpé, crée une certaine intimité avec de larges clairières ou des imbrications avec les prés et les cultures. Les lisières forestières forment l'essentiel des horizons. Mais il coexiste tout un jeu d'ouvertures et de fermetures, d'échappées visuelles où le regard se faufile, de vastes horizons ou de vues très limitées. Cela donne à ces paysages une grande diversité d'échelles. Les longues traversées forestières plus intimes succèdent ainsi à des perspectives lointaines. Les étendues agricoles sont animées par des bosquets, des peupleraies ou des haies qui créent des champs de visions multiples.

Une présence de l'eau remarquée et un paysage habité

A travers les terrasses, les plans successifs laissent entrevoir les villages et leurs clochers. Chagny et Chalon-sur-Saône s'affirment petit à petit à leur approche. Le Canal du Centre les relie par un tracé rigoureux, vestige d'une activité orientée vers la Saône. Le relief plan des terrasses est tout de même légèrement ondulé par le passage de petites rivières qui coulent en direction de la Saône. Un certain nombre de celles-ci prennent leur source dans les forêts des terrasses, ponctuées d'étangs. D'autres proviennent de la Côte qu'elles entaillent. Au sud, la vallée de la Grosne forme une légère déclivité à fond plat qui comporte des « noues », sorte de fossés. La Grosne serpente en petits méandres torturés, se dédouble, conflue avec d'autres rivières, s'élargit en étendue d'eau plus vaste, notamment à proximité de la Saône. Cette diversité accompagnée de prairies humides crée un « corridor » avec des ambiances de marais, de petites chambres intimes cloisonnées par la végétation où quelques peupleraies apportent une touche verticale par endroits.

SOUS-UNITE : la Saône Mâconnaise



La côte viticole forme la toile de fond des paysages de la Saône Mâconnaise. Vue depuis Cormoranche-sur-Saône

Une vallée en covisibilité, plus linéaire et cadrée

La vallée se resserre par rapport à toute sa partie amont. Le bord de la Côte Mâconnaise constitue un coteau continu qui forme un ados bien visible depuis les bords de la Saône. Celle-ci s'en est d'ailleurs rapprochée, créant un rapport plus fort avec le relief et affirmant sa présence dans le paysage. Depuis la Côte Mâconnaise, des points en belvédère dominent la vallée. En rive ouest, une étroite terrasse, s'étire entre Mâcon et Tournus. Elle donne des situations en léger surplomb qui laissent voir la Saône quand la végétation le permet. Le fond de vallée est très étroit jusqu'à Mâcon. A l'opposé, le coteau à l'est (hors département) est plus doux et moins haut, se fondant dans le paysage. Le fond de vallée plat et très ouvert s'étend sur plus de 3 kilomètres de large en rive est. Cette largeur permet des covisibilités qui créent des liens visuels vers les reliefs de la Côte. Les silhouettes des roches emblématiques de Solutré et Vergisson s'affichent au loin depuis le fond de la vallée.

Un paysage contrasté, organisé en bandes parallèles

L'étroitesse de la terrasse entre Mâcon et Tournus concentre les infrastructures et l'étalement de l'urbanisation. Des changements rapides se succèdent dans un paysage structuré en bandes parallèles (Côte, terrasse, fond, rivière), renforcées par les infrastructures nord/sud qui forment des coupures. L'urbanisation alterne avec des espaces agricoles ou plus naturels sur fond de côte viticole, formant un paysage composite et contrasté. Les confrontations sont directes, parfois brutales, sans transition. Le chapelet de villages s'est développé laissant encore quelques respirations. La ville de Tournus compose un front bâti structuré le long de la Saône avec le port de plaisance, les quais, l'alignement de platanes et les façades bâties. La ville de Mâcon est entourée au nord et au sud de zones d'activités qui forment un préalable à la découverte de la ville ancienne. Darses, ports et ponts composent avec la rivière, en donnant de nouveaux visages. La ville offre une longue façade sur la Saône, le contraste du front urbain et de l'ouverture de l'eau se mettant en valeur mutuellement. De part et d'autre du pont, les façades de Mâcon et de St-Laurent-sur-Saône composent une séquence urbaine en bord de rivière et offrent de multiples vues de l'une vers l'autre.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à la roche et au relief



Le rebord de terrasse

Il forme une marche en contact avec le fond plat de la vallée de la Saône. On pourrait le confondre avec le véritable coteau qui lui est bien au-delà de la terrasse.

La légère surélévation permet quelques vues en belvédère sur la Saône quand elle vient tutoyer le talus.

Baudrières



La sablière

Située dans le fond de la vallée, parfois à proximité directe de la rivière, elle donne à voir la géologie par les matériaux extraits, et peut être reconvertie en « zone naturelle » de promenade avec plan d'eau et roselière.

Fleurville

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Les éléments liés à l'eau



La rivière

Elle se fond dans les paysages plats des terrasses ou en fond de vallée. On découvre au fil de l'eau des petits méandres ou des univers intimes dans la végétation.

Messey-sur-Grosne



La berge et son chemin

Limite entre la terre et l'eau, elle marque de longs tracés en bord de Saône. Support d'un chemin, elle donne alors accès à l'eau. Boyer



La ripisylve

La ligne d'arbres accompagnant la rivière indique le passage de la rivière dans les ondulations des terrasses ou la platitude du fond de la vallée. Demigny



La confluence

Plusieurs cours d'eau rejoignent la Saône tout au long de sa traversée du département. La confluence principale est celle avec le Doubs, accompagnée par la présence de Verdun-sur-le-Doubs. La confluence est toujours un lieu symbolique de mélange entre deux courants.

Verdun-sur-le-Doubs



La digue

Elle vise à protéger des crues l'étendue des terres agricoles en fond de vallée. De tailles différentes suivant les endroits, petit talus bordant un chant ou levée de terre plus consistante, parfois maçonnée proche de la Saône, les digues forment des lignes étirées en accord avec les paysages tendus. Verdun-sur-le-Doubs



Le canal

Le Canal du Centre relie la Côte à la Saône à travers un tracé rigoureux, véritable trait d'eau dans le paysage mais que l'on découvre au dernier moment. Il compose avec les villes traversées pour créer des ambiances bien différentes du reste du parcours. Champforgeuil



L'étang

Souvent forestier, il crée une ouverture et un miroir qui contraste avec les sous-bois. De nombreux étangs sont issus d'anciennes extractions de matériaux dans le lit de la Saône. Ces lieux intimes et apaisants, révèlent la présence de l'eau. Lessard-le-National



Le marais

L'eau de la rivière s'étend créant des plus grandes parties en eau, des chenaux et des îles, associant agriculture et milieux naturels. Marnay

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Les éléments liés à l'arbre



La lisière

Particulièrement prégnantes au sein des Terrasses Chalonaises, les lisières forment de nombreux horizons, lointains ou proches, au fil des routes dont elles animent les parcours, ou des clairières dont elles constituent la bordure. Leur nature, leur forme, ou encore leur transparence influence directement la perception des paysages. La Chapelle-de-Bragny



Le sous-bois

Les hauts arbres impriment une forte verticalité avec leurs troncs, parfois avec un effet cathédrale majestueux, donnant une profondeur au sous-bois, aux ambiances fraîches intimes et ouatées. Saint-Germain-lès-Buxy



La peupleraie

Elle se dresse sur les étendues plates des terrasses ou dans le fond de la vallée, imprimant dans le paysage un contraste vertical et une masse qui forme un écran. Crèches-sur-Saône



La haie bocagère haute

Elle forme par endroit un rideau qui filtre les vues dans les ouvertures agricoles. Semi-libre ou haute elle constitue des chambres bocagères plus ou moins cloisonnées. Pierre-de-Bresse



L'alignement d'arbres

Accompagnant certains itinéraires à fort trafic, il cadre l'espace et impose sa silhouette majestueuse. Saint-Albain

Les éléments liés au champ



La clairière

Les clairières agricoles forment dans les massifs forestiers des ouvertures lumineuses de tailles variées en périphérie des forêts, comme des respirations. On les découvre au fur et à mesure avec des effets de surprise dès la lisière franchie. Lessard-le-National



La prairie

Elle forme une vaste étendue uniforme dans les fonds de vallées ou bien s'intercale avec les cultures sur les terrasses. Elle peut être alors accompagnée d'arbres ou de haies qui apportent une diversité dans les vues. Allerey-sur-Saône

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône



Le grand champ

Synonyme d'horizon lointain, il ouvre largement le paysage. Il prend place dans un paysage plat et tendu et met en exergue les peupleraies, les boisements ou les silhouettes des villages. Allerey-sur-Saône



Le fossé

Ponctuellement en fond de vallées il rappelle la présence de l'eau et sa maîtrise technique. Il apporte un élément de diversité appréciable au sein des vastes étendues agricoles. Boyer

Les éléments liés à la route



Le grand axe de la vallée

La vallée de la Saône accueille des infrastructures majeures (voie ferrée, autoroutes, départementales) qui tracent de grandes perspectives mais compartimentent aussi l'espace. Le paysage perçu depuis ces axes fréquentés et important pour l'image des territoires traversés. Givry



Le pont

Il permet de côtoyer et d'apercevoir l'eau depuis les routes. Son architecture avec des arcs le signale parfois de plus loin. Il participe au charme des parcours et revêt par son ampleur un caractère majestueux au-dessus de la Saône. Navilly



La route forestière

Lors des traversées forestières, l'attention se recentre sur des perceptions de proximité : les lisières et les sous-bois. La route sous les frondaisons fait ressortir la succession des troncs. Elle peut parfois ouvrir une entaille lumineuse dans des sous-bois sombres. Bresse-sur-Grosne



Le chemin forestier

Outil d'exploitation, c'est aussi un tracé utilisé par les promeneurs. Son maintien en bon état conditionne la qualité des parcours et l'image de marque de la filière bois. Lessard-le-National



Le chemin agricole

Il permet de profiter des ambiances bocagères ou des bords de rivière. Lorsqu'ils sont reliés, certains offrent aussi des boucles de promenades. Pontoux

Les éléments liés au bâti



Le village de rebord de terrasse

Visible de loin mais discret, il s'est implanté à l'interface entre les terrasses ou le coteau et le fond de la vallée, hors d'atteinte des crues. C'est un point de repère, parfois lointain en fonction de l'ouverture du paysage.

Allerey-sur-Saône



Le village au bord de l'eau

Protégé par une digue ou implanté sur une légère butte, il tisse un rapport intime avec l'eau. Il participe ainsi au charme de la vallée de la Saône. Verdun-sur-le-Doubs vu depuis Les Bordes



Le front urbain sur la Saône

Représentatif des villes de Tournus, de Chalon-sur-Saône et de Mâcon, le front urbain et l'aménagement du quai donnant sur la Saône, accompagné d'alignements d'arbres, constitue une promenade attractive d'une grande qualité. Tournus
CAUE 71 - 2014 10 06



Le port

De taille réduite le long du Doubs ou plus vaste dans les grandes villes, touristiques ou industrielles de la Saône, c'est un lieu d'échange et de vie au bord de l'eau. On y accède par une rampe pour certains. Verdun-sur-le-Doubs



La place

Conservant une certaine simplicité dans ses aménagements, elle forme un espace central dans le village, planté ou non de quelques arbres. Elle est plus affirmée dans les bourgs où elle constitue un espace public de plus vaste ampleur. Sennecey-le-Grand



Le moulin

Implanté au bord de l'eau, il jalonne les petites rivières, notamment sur la Grosne. Les aménagements hydrauliques (prise d'eau, chute d'eau), la roue parfois visible, créent une animation en bord de rivière.
Chagny



Le silo

Sa silhouette élevée émerge de l'urbanisation et joue un rôle de signal, parfois non loin de l'eau, créant une interaction contrastée.
Les Bordes



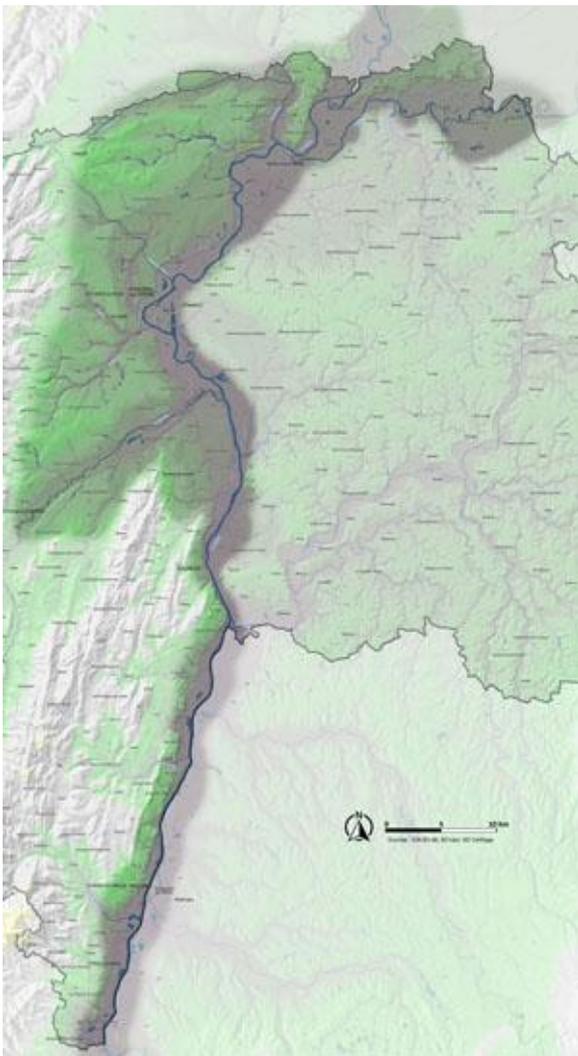
La zone d'activité

De nombreuses installations commerciales et artisanales, parfois très importantes, ont pris place autour de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, le long des voies d'entrées de ville. Elles forment aujourd'hui ainsi la première image de l'agglomération en venant de l'extérieur.

Repères géographiques de la Vallée de la Saône

publié le 17 septembre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

RELIEF ET EAU



Vallée de la Saône carte relief et eau

Mâcon), 1955, 1982, 1983, 2001).

La Saône est également une voie navigable qui accueille une navigation de plaisance (environ 6 000 bateaux/an) et commerciale (1,3 Mt transitent par les plateformes de Chalon-sur-Saône et Mâcon).

La vallée de la Saône forme une vaste plaine plate, imperceptiblement nuancée par les terrasses alluvionnaires successives de la Saône. L'altitude oscille entre 175 et 225 m.

Une ample vallée plane

La Saône circule au sein d'une vallée à fond plat, large de 1 à 3 km (5 km au niveau de Verjux, endroit où elle est la plus large), avec un dénivelé extrêmement faible (4 m) sur les 100 km de son parcours dans le département. Côté est, le fond de vallée est bordé d'un talus de 5 à 15 m de hauteur qui assure la transition vers la plaine bressane.

Une terrasse adossée aux côtes

Côté ouest, une terrasse alluviale s'étend, dominant le fond de vallée de 20 à 50 m de hauteur. Au nord, cette terrasse s'étend largement, formant un glacis d'une dizaine de kilomètres de large au pied du relief affirmé de la côte Chalonnaise. Au sud de Tournus, la terrasse devient très étroite, se réduisant à une bande d'un kilomètre de large en contrebas des premiers versants de la Côte Chalonnaise.

Une large rivière

La Saône traverse du nord au sud le département, formant une rivière large d'une centaine de mètres lors de son entrée dans le département, et s'élargissant progressivement pour atteindre les 300 m dans ses sections les plus larges au sud du département. De nombreux affluents se jettent dans la Saône et lui confèrent son allure imposante : en rive droite, deux rivières importantes, le Doubs et la Seille ; en rive gauche, la Dheune, la Grosne et plusieurs cours d'eau plus modestes qui drainent les Côtes Chalonnaise et Mâconnaise.

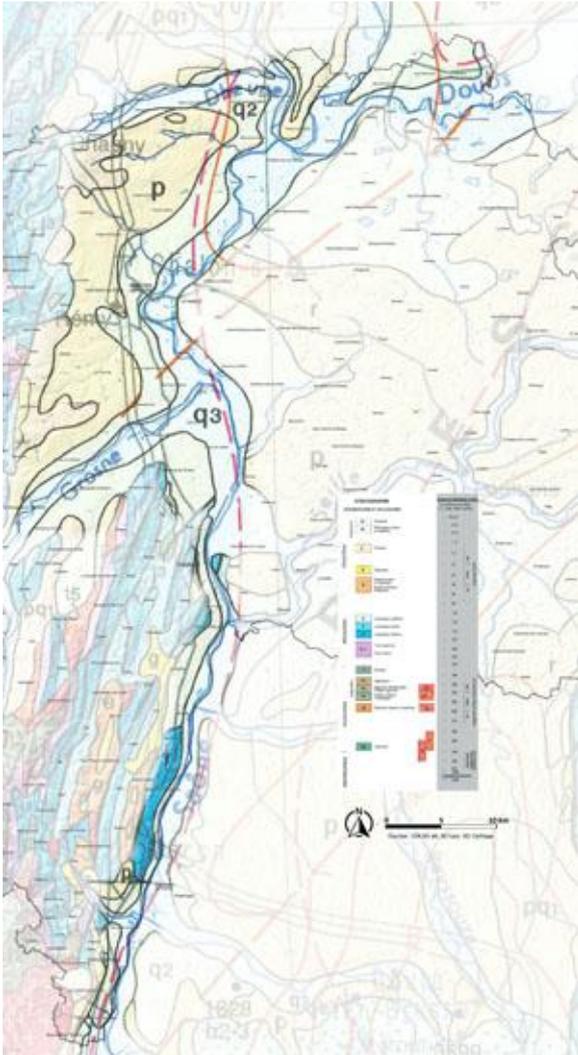
Son débit irrégulier suscite des crues importantes. Depuis longtemps son cours est aménagé afin de limiter l'impact des crues les plus fréquentes par des digues, des casiers agricoles et plus récemment des champs d'expansion (en étude), sans que cela ne puisse toutefois amoindrir l'impact des plus violentes crues historiques (1840 (8 m 05 à

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Saône



Traversant le département du nord au sud, la Saône forme une rivière large d'une centaine de mètres lors de son entrée dans le département, et s'élargissant progressivement pour atteindre les 300m dans ses sections les plus larges au sud du département. Confluence de la Saône et de la Dheune à Allerey-sur-Saône

ROCHE ET SOL



Vallée de la Saône carte géologique

La vallée de la Saône se présente comme une plaine, et plus précisément un glacis qui descend depuis le pied des côtes, vers 220 m, vers la Saône vers 180 m. Comme la Bresse, elle repose sur plusieurs centaines de mètres de vases déposés par le grand lac disparu de l'époque pliocène.

Dans le Châlonnais, les terrasses sont particulièrement larges, atteignant 10 à 20 km. La vallée se resserre à l'aval de la confluence avec la Grosne et franchit un verrou à quelques kilomètres au nord de Tournus lorsque qu'elle se faufile entre les premiers massifs des côtes calcaires du Mâconnais. La Seille la rejoint juste à l'aval de Tournus et leurs eaux s'écoulent ensuite le long de la Côte mâconnaise, au pied d'une terrasse ne dépassant pas un à 2 km de large tandis que sur la rive gauche, la plaine alluviale du département de l'Ain s'élargit jusqu'au pied du Jura. La Saône, comme la Seille, charrie surtout des argiles non calcaires.

Lors des répités entre deux glaciations de l'ère quaternaire, les vents ont déposé des limons acides sur l'ensemble de ces marnes ; l'érosion les a effacés sur les flancs, mais préservés sur les replats, engendrant des sols plus limoneux et un peu acides.

À l'approche de la Grosne et de la Saône, les débordements anciens de la rivière ont déposé de larges terrasses plus sableuses et des galets.

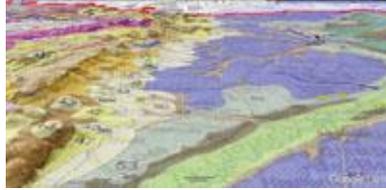
Au contact des ruisseaux majeurs comme des rivières, des langues d'argile marquent les principaux périmètres de crues où se déposent les alluvions les plus récents. La terre souffre surtout d'hydromorphie. Elle est globalement lourde, localement sableuse, et chargée de galets sur les terrasses les plus proches des rivières. À la périphérie de la terrasse, la pente, même très faible, limite cependant l'hydromorphie, autorisant la culture céréalière.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône



Vallée de la Saône - La roche

Les vases (beige) tracent les contours de l'ancien lac pliocène. Ces vases ont achevé de combler le fossé effondré à la fin de l'ère tertiaire. Le bord du lac, à gauche, suit la faille bordière du fossé. Un bras du lac remontait la vallée de la Grosne sur 15 km, jusqu'à Saviange. La terrasse (beige, beige bleuté) atteint ici 20 km de large ; elle est drainée par des cours d'eau peu puissants qui descendent de la crête de la côte (traits bleus barrant la terrasse en second plan).



Vallée de la Saône - Le sol

La terrasse de marnes pliocène (violet) est mélangée, en surface, à des limons éoliens acides. Le sol y est mal drainé, la terrasse étant quasiment plate. Même si elle reste hydromorphe, la pente légère draine un peu les sols des pentes (vert clair). Ces sols sont un peu lourds mais fertiles. Les sols deviennent franchement argileux dans la plaine inondable de la Grosne (vert).



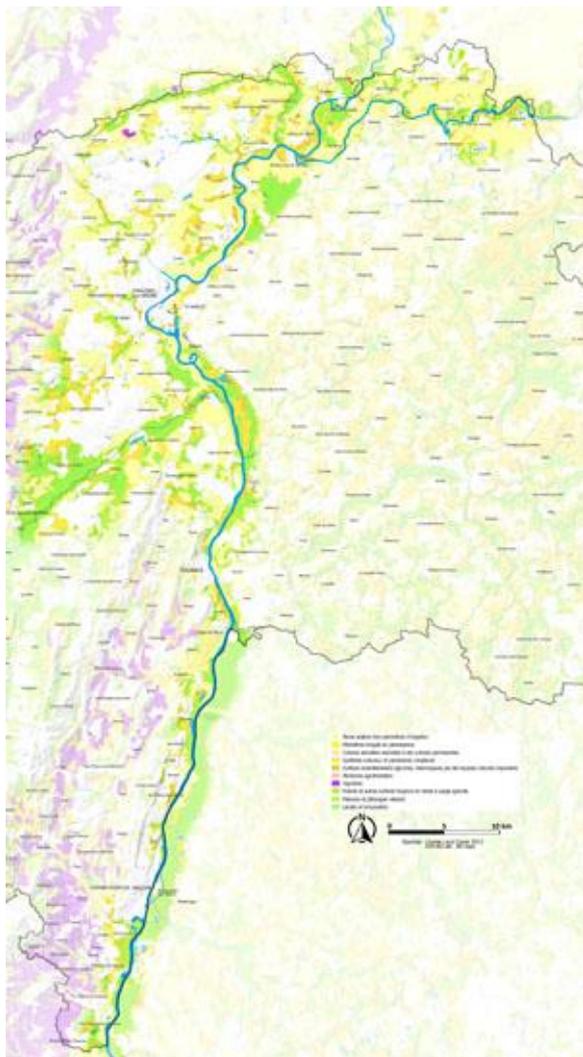
Vallée de la Saône - L'occupation humaine

Toute la terrasse, avec ses sols mal drainés, reste un désert humain voué à la forêt, à l'exception de quelques villages dans les vallées. À sa périphérie, la terrasse mieux drainée est une plaine céréalière fertile ; quelques villages sont implantés au débouché des ruisseaux sur la plaine inondable. Quelques villages agricoles bordent la plaine inondable, en particulier la Ferté, une grande abbaye fondée en 1113, en rive gauche de la Grosne, à l'extrême droite de l'image.



Dans le Châlonnais, la terrasse est particulièrement large, atteignant 10 à 20 km. Elle est drainée par des cours d'eau peu puissants qui descendent de la côte. Les sols à tendance hydromorphe sont un peu lourds mais fertiles. La vallée de la Thalie et le canal du Centre à Farges-lès-Chalons

AGRICULTURE



Vallée de la Saône carte agriculture

Au sud de Tournus, dans le val de Saône Mâconnais, les prairies occupent les parcelles inondables du fond de vallée, tandis que les parcelles de cultures prennent place sur les terrains surélevés.

Sur la terrasse étroite du Mâconnais, cultures, prairies et quelques vignes s'imbriquent. Au nord de Tournus, les grandes cultures (céréales à paille, maïs grain et oléagineux), remplacent peu à peu les immenses prairies inondables.

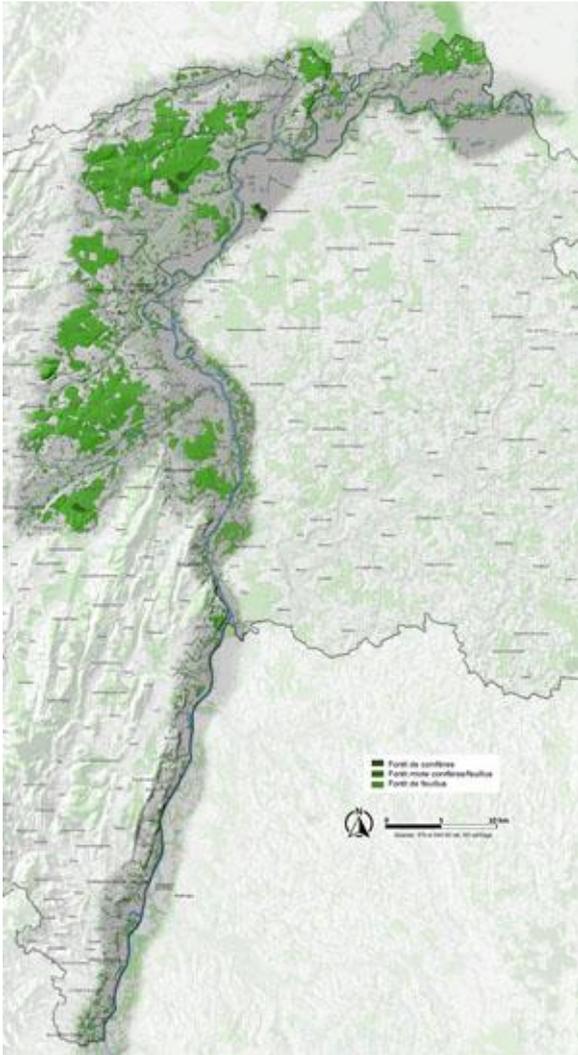
Sur la terrasse chalonnaise, les cultures dominent également, formant de vastes enclaves agricoles à grandes parcelles entre les massifs forestiers. Les prairies se maintiennent toutefois dans les fonds de vallées de la Dheune et de la Grosne. Les sols riches des premières terrasses accueillent également quelques cultures maraîchères et horticoles.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Saône



Les prairies bocagères occupent l'essentiel du fond de vallée (ici au premier plan) alors que sur la terrasse (en arrière-plan) les cultures dominent, formant de vastes enclaves agricoles à grandes parcelles entre les massifs forestiers. En second plan le bois de Voivre sur la commune de Boyer. Vue vers le nord-ouest

ARBRE ET FORET



Vallée de la Saône carte arbre et forêt

Les grands massifs des terrasses chalonaises

Les zones latérales situées sur les terrasses de la Saône comportent, une succession presque ininterrompue de vastes massifs forestiers.

Les grandes propriétés domaniales (forêts domaniales du Chalonnais, de Palleau, de la Ferté, de Poulans...), et communales (de Chenôves, de St-Ambreuil, de St-Loup et Varennes...) représentent environ la moitié des surfaces forestières.

Le paysage forestier est dominé par les taillis sous futaie à réserves de chênes, réputés pour leur qualité : "le cru de Bourgogne" et parfois utilisés pour le tranchage. Le taillis est constitué pour l'essentiel par le charme. On observe dans ces peuplements certains enrichissements par plantation de frêne, noyer noir et chêne rouge.

Ces massifs forestiers se caractérisent par leur caractère inondable plus ou moins marqué en fonction de leur proximité avec les cours d'eau du territoire. Les forêts régulièrement inondées sont généralement constituées de frênes, d'ormes et de chênes pédonculés. Elles accueillent de nombreuses zones humides, étangs et mares, bordées de végétation aquatique.

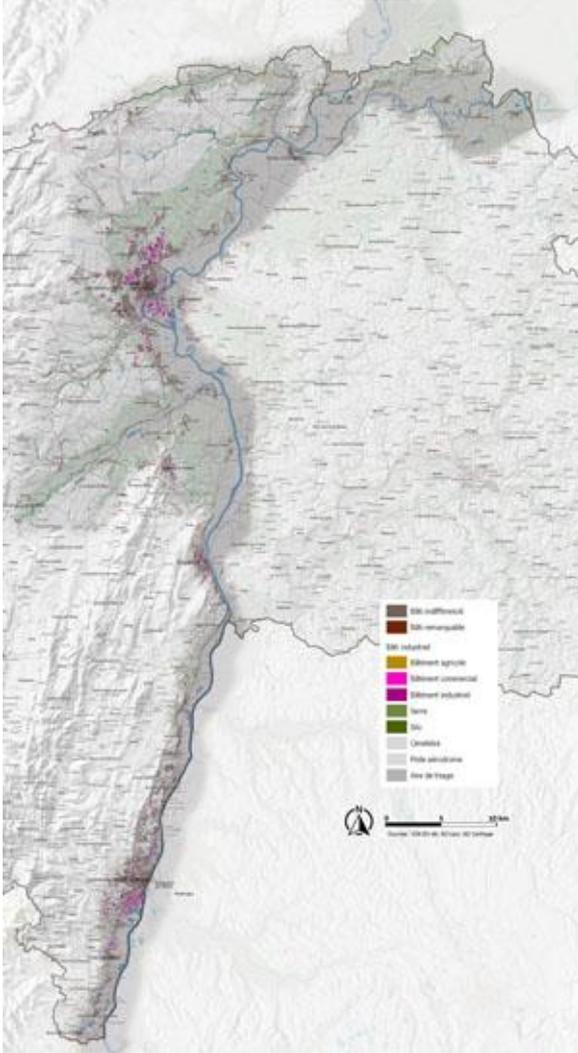
Les peupleraies du fond de vallée

Les fonds de vallée, de part et d'autre de la Saône et du Doubs, forment une vaste plaine, alternant espaces dénudés et d'autres arborés d'alignements de peupliers et de saules, plus ou moins inondée chaque hiver. La culture du peuplier est très ancrée dans l'histoire de la région, sous forme d'alignements ou de plantations variées. Après une croissance rapide du nombre de plantations de peupliers aux cours des années 1990, ces dernières ont tendance à régresser avec la diminution des prix d'achat, l'arrêt des aides à la plantation et le développement de problèmes sanitaires (rouille, puceron).



De vastes massifs forestiers occupent les terrasses de la Saône Chalonnaise. Leur caractère inondable est plus ou moins marqué en fonction de leur proximité avec les cours d'eau du territoire. Bois du Grand Bragny et vallée de la Grosne en arrière-plan. La Chapelle-de-Bragny

URBANISME



Vallée de la Saône carte urbanisation

Un couloir de circulation

De tout temps, axe de communication entre l'Europe du Nord et la Méditerranée, frontière entre la Bourgogne et la Franche-Comté, la Saône est étroitement associée à la vie des hommes. Le défrichement et l'assainissement de ses berges au Moyen âge, son aménagement au XIXème siècle, ont permis le développement de la navigation et l'implantation de villages, de villes et d'industries. Aujourd'hui, de nombreuses voies (autoroute, nationale, chemin de fer) se juxtaposent et soulignent l'axe de la vallée.

De nombreux ponts

24 ponts routiers et ferroviaires se succèdent tout au long des 100 km du cours de la Saône. L'écartement maximal entre deux ponts est de 15 km, la Saône est aujourd'hui une rivière aisément franchissable.

De grandes villes en bord de Saône

Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon, trois grandes villes du département se sont implantées en bord de Saône. Ces trois villes, aux histoires différentes, ont toutes profité de leur position en bord de Saône pour développer une activité portuaire, qui perdure encore aujourd'hui. Elles présentent toutes trois, un front bâti sur la Saône associé à des ponts, des quais et des installations portuaires.

L'influence de Mâcon et de Chalon-sur-Saône se ressent toutefois sur de vastes secteurs avec une couronne de zones d'activités et commerciales et une urbanisation en « doigts de gants », le long des voies de circulation. L'habitat pavillonnaire se développe en grands secteurs et côtoie des zones d'activité nombreuses formant une conurbation de plus en plus dense.

Des villages sur le bord de terrasse

Les villages groupés se sont installés prioritairement sur la terrasse qui borde la zone inondable, position d'où ils pouvaient tirer parti à la fois des terres inondables de la vallée et des terrasses cultivables. La terrasse a ainsi été colonisée par un chapelet de

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

villages, dont les silhouettes tendent à s'étirer le long de la route qui les relie.

Une terrasse habitée

Sur la Terrasse Chalonnaise, la plupart des villages se sont implantés à proximité d'un cours d'eau. On les retrouve ainsi en chapelet le long de la basse vallée de la Grosne, de la Dheune ou de la Corne. Ils sont parfois comme encastés dans les vastes massifs forestiers qui composent ainsi des clairières agricoles aux lisières forestières.

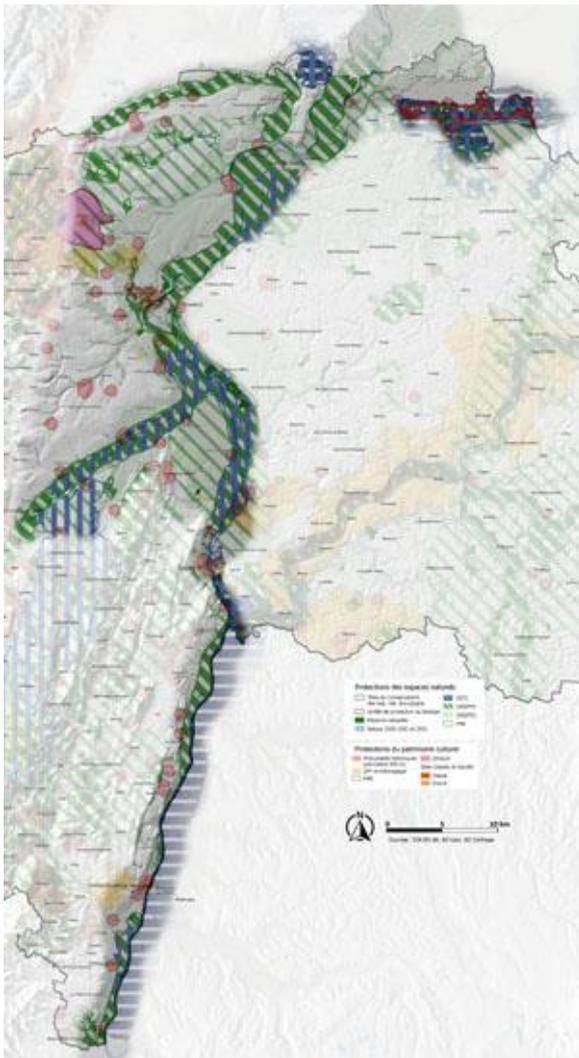
Des villages plus près de l'eau

Si la plupart des villages ont respecté une distance suffisante vis-à-vis des risques d'inondation, d'autres ont pris le risque de s'y confronter en s'implantant au plus près de la rivière (Ecuelles, Verjux, Saunières, Gigny-sur-Saône, Marnay, Thorey, Les Fosses, la Truchère, St-Romain-des-Iles...). Villages mariniers, portuaires, ils sont parfois protégés par une légère éminence de terrain ou une digue. Mais des quartiers récents ont aussi pris le risque de l'inondation, telles les extensions artisanales et commerciales autour des villes de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, construites à proximité de la Saône.



Les villes de Chalon-sur-Saône, de Tournus, de Mâcon se sont implantées en bord de Saône, présentant toutes trois un front bâti sur la Saône associé à des ponts, des quais et des installations portuaires. Mâcon et sa zone industrielle sud.

PATRIMOINE



Vallée de la Saône carte patrimoine

Patrimoine culturel

Les grandes villes concentrent une bonne partie du patrimoine. Les centres anciens de Mâcon et de Tournus sont protégés au titre des sites inscrits. De nombreux bâtiments sont également classés Monuments historiques dans les centres anciens de Chalon-sur-Saône, Mâcon et de Tournus.

Hors des villes, l'essentiel des monuments historiques concerne des églises et des châteaux.

Patrimoine naturel

Les vallées de la Saône, du Doubs mais aussi de la Grosne et de la Dheune, concentrent l'essentiel des inventaires et les protections naturalistes pour la présence de tourbières, étangs et des nombreuses prairies humides.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Saône



Les grandes villes concentrent une bonne partie du patrimoine de la vallée de la Saône. Le centre ancien de Tournus, protégé au titre des sites inscrits.

VOIR AUSSI...

Les canaux de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers de la Vallée de la Saône

publié le 2 novembre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Val de Saône carte d'Etat-major. 1850

Géoportail

La carte d'Etat-major montre une occupation du sol calée sur la topographie : sur la terrasse les massifs boisés (vert) et les cultures (beige), puis les villages et hameaux en limite des secteurs inondables, enfin les pâtures dans les fonds inondables et les vallées.



Val de Saône photo aérienne 1953

Géoportail

Un contraste terrasse/val inondable très affirmé

La terrasse est mise en valeur par un parcellaire agricole en lanières où seuls quelques arbres isolés sont présents. De vastes massifs forestiers feuillus aux allées rectilignes forment les horizons.

Le val inondable est occupé par de grandes parcelles de prairies. L'ensemble forme un paysage très ouvert, sans arbre, mis à part quelques petits enclos proches du rebord de terrasse. Les bords de Saône eux-mêmes sont très peu arborés.

Dans la vallée de la Grosne, la présence arborée est également assez réduite avec seulement une fine ripisylve et quelques haies.

Des villages-rues étirés

Les villages s'étirent le long de la RD en rebord de la terrasse dominant le val inondable. Plus à l'intérieur de la terrasse, les villages restent assez aérés, les maisons se répartissant le long des rues en maintenant de vastes espaces non bâtis.

La RD 906 est accompagnée d'un alignement d'arbres sur tout son linéaire qui souligne la présence de cette route dans le paysage.



Val de Saône photo aérienne 2016

Géoportail

La périurbanisation autour des agglomérations

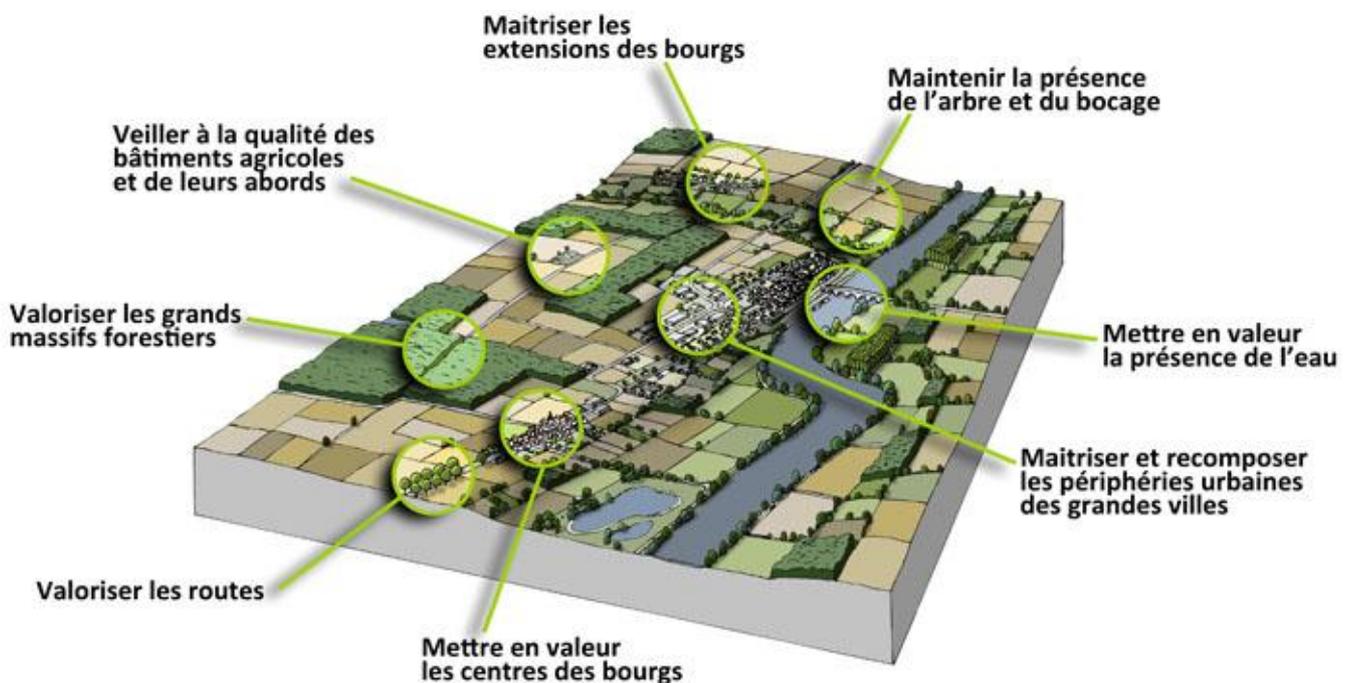
On est ici au sud de Chalon-sur-Saône et la proximité de la ville se fait sentir. Le développement urbain est important aboutissant à une vaste conurbation le long de la RD 906. Les zones commerciales et d'activités composent désormais le paysage des entrées d'agglomérations. Dans ces paysages banalisés, la RD 906 a perdu son alignement d'arbres, qui aurait pu pourtant constituer ici une forme paysagère structurante.

Le tracé de l'autoroute accentue la vocation d'axe de communication de ce territoire. L'autoroute renforce aussi le cloisonnement du paysage par les infrastructures, le village de Sevrey se retrouve ainsi encadré par l'autoroute et la voie ferrée.

Les mutations agricoles

Le parcellaire a changé d'échelle. C'est particulièrement frappant sur la terrasse où les vastes parcelles de grandes cultures s'imposent. Dans le val inondable, les cultures ont également progressé occupant un tiers de la superficie. Le paysage reste majoritairement ouvert dans le val, mais la présence de l'arbre s'est renforcée avec des haies plus nombreuses et quelques peupleraies. La Saône a également retrouvé une ripisylve plus conséquente. Sur la terrasse, les massifs forestiers sont restés quasiment identiques.

ENJEUX PAYSAGERS



Vallée de la Saône bloc-diagramme enjeux paysagers

Maintenir la présence de l'arbre et du bocage

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône



La Chapelle-de-Bragny



Lalheue

Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Entretenir et renouveler les haies. Reconstituer des réseaux de haies avec des continuités.



Verjux



Saint-Cyr



Gigny-sur-Saône

Maintenir et replanter des haies et des arbres le long des chemins ruraux et des routes.

Positionner des arbres de haut-jet au niveau des croisements.

Accompagner le calvaire par un arbre.



Sassenay



Marnay

Evaluer l'impact visuel des peupleraies. Eloigner les peupleraies des villages.

Maintenir les ripisylves le long des cours d'eau.

Dans la vallée de la Saône les paysages alternent entre d'amples ouvertures en prairies ou en culture et des lieux bocagers plus intimes. La taille des parcelles varie suivant les secteurs et a évolué vers un agrandissement au cours des dernières décennies. Il est sans doute difficile de se prononcer sur l'équilibre de la présence de l'arbre dans ce paysage. Mais on peut tout de même dire que globalement son maintien, voir son augmentation, joue un rôle paysager à ne pas négliger. Cette végétation anime le paysage, crée des jalons et des points de repères. Certaines parties, en grandes cultures, sont assez dénudées y compris le long des fossés et des rigoles. Ailleurs, au contraire, le développement des peupleraies, doit être étudié avec vigilance afin de ne pas fermer les vues notamment près des villages. Le maintien d'une diversité paysagère passe par la conservation et le renouvellement des arbres isolés, des bosquets, des haies bocagères et des ripisylves, qui modulent l'échelle du paysage et participent à son attrait. Les abords des chemins peuvent être également le support de cette végétation et concilier desserte agricole et découverte du paysage. Leur aménagement est à coordonner avec la démarche Trame verte et bleue.

Pistes d'actions envisageables :

- Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole.
- Entretenir et renouveler les haies. Reconstituer des réseaux de haies avec des continuités.
- Lancer des actions de replantation sur les secteurs qui se sont les plus ouverts.
- Mettre en valeur les chemins avec des plantations dans les espaces ouverts. Maintenir ou créer un réseau de chemins agricoles accessibles sans culs de sac, surtout en périphérie des villages.
- Positionner des arbres de haut jet au niveau des croisements.
- Renouveler les arbres isolés vieillissants. Replanter des arbres de haut jet pour l'avenir.
- Maintenir les ripisylves le long des petits cours d'eau.
- Evaluer l'impact visuel des peupleraies.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Valoriser les grands massifs forestiers



Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles.



Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires. Eviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle le long d'une route.



Maintenir un compromis entre propriété privée et accès public aux forêts.



Aménager les étoiles forestières. Planter une ligne d'arbres formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.



Prévoir comme ici, une gestion différenciée de la lisière : augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.

De grands massifs forestiers s'étendent sur les Terrasses Chalonnaises. La lisière périphérique de ces massifs forestiers marque une limite bien identifiable qui tranche avec les cultures, les prairies. Cette lisière franchie, le changement est radical, révélant un univers intime de sous-bois à découvrir. Des actions visant à rendre plus attractif et accessible ces lieux sont à envisager. La mise en valeur des chemins et des routes constitue alors d'autant plus un enjeu important. Les événements qui animent les parcours méritent d'être entretenus et mis en valeur : abords des étangs, arbres remarquables, point d'arrêt, carrefours... Il est important de travailler les lisières forestières par une politique de plantation et de gestion adéquate (conservation de beaux sujets, éclaircies des plantations, choix d'essence variées).

Pistes d'actions envisageables :

- Moduler les lisières pour apporter une diversité. Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires. Varier les essences sur les premiers rangs.
- Eclaircir les premiers rangs pour favoriser la perméabilité visuelle des lisières.
- Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière.
- Mettre en valeur les petits événements : croisement, arbres, clairière, étangs...
- Prévoir des aires d'arrêt et de détente dans de petites clairières.
- Mettre en valeur les carrefours, points d'accès et de repères. Dégager une clairière autour de quelques carrefours forestiers.
- Maintenir des arbres repères en bordure de parcelles ou au croisement des chemins.
- Maintenir une bande d'arbres non exploités entre la route et les vastes coupes.
- Soigner les chantiers d'exploitation (chemins, andains, stockage des grumes).

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Mettre en valeur la présence de l'eau



Mettre en valeur les confluences.



Créer des cheminements le long des rivières. Créer ou retrouver des accès à l'eau.



Soigner les abords du canal en particulier aux abords des villages.



Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur les paysages traversés depuis le canal.



Soigner les abords des ports et mettre en scène ses activités.



Valoriser les fronts urbains sur les rivières. Mettre en valeur la traversée de l'eau dans les villages, en faire un support de l'espace public.

Dans cette unité, l'eau est présente sous de nombreuses formes et situations. Tout d'abord les grandes rivières (Saône et Doubs), même si les routes s'en approchent peu, méritent une attention pour leur mise en valeur. Leur force apparaît plus clairement quand on les traverse ou lors des crues. Puis se déclinent bon nombre de petites rivières (Grosne...), d'étangs forestiers (Forêt de Cergy...), de marais (Marnay...), de ports (Tournus, Chalon-sur-Saône...), sans oublier le canal du Centre. Ce dernier créé un fil conducteur à travers les terrasses de la vallée de la Saône, reliant la Côte Chalonnaise à la Saône. Il offre de longues perspectives mettant en valeur la rigueur de son tracé et un vocabulaire spécifique : berges, écluses, port, pont, chemin de halage. Toutes les occasions de voir et de côtoyer l'eau participent à l'attrait du paysage. La présence de l'eau mérite une mise en valeur réfléchie tant à l'échelle du grand paysage qu'à une autre plus intime : visibilité des cours d'eau, des confluences, gestion de la végétation arborée, gestion des abords et des ponts, accessibilité, gestion des fonds humides ... La composition de l'urbanisation avec la présence de l'eau constitue également un fort enjeu et une formidable opportunité. Cela vient également appuyer la démarche Trame verte et bleue des liaisons écologiques.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir des vues sur l'eau depuis les routes.
- Gérer la ripisylve pour en faire un point de repère qui signale la présence de l'eau.
- Restaurer les ponts en conservant leur caractère. Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêt).
- Créer des cheminements le long des rivières. Créer ou retrouver des accès à l'eau.
- Mettre en valeur les confluences.
- Maintenir les espaces de divagation du Doubs et ses paysages particuliers : grèves, falaise d'érosion, bras morts...
- Remettre le canal en contact avec le paysage environnant (gérer la végétation, effectuer des plantations d'alignement, dégager des vues depuis les ponts ...) pour lui redonner un rôle principal dans le paysage.
- Relier le canal avec les villages proches.
- Privilégier des aménagements simples et de qualité pour les accès ou les stationnements, les haltes nautiques.
- Mettre en valeur la traversée de l'eau dans les villages, en faire un support de l'espace public.
- Valoriser les fronts urbains sur les rivières.
- Soigner les abords des ports et mettre en scène leurs activités.

Veiller à la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords



Eviter les implantations trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.



Privilégier comme ici, des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage. Soigner l'entrée de la ferme. Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

Prendre en compte la valeur patrimoniale des corps de fermes anciens.

L'activité agricole dans la vallée de la Saône et du Doubs implique la présence de hangars, accolés ou non aux fermes anciennes, ou en périphérie des villages, ainsi que d'autres installations (silo...). Les nouveaux bâtiments agricoles construits sont en rupture avec les bâtiments anciens, en raison des mises aux normes ou de l'évolution des techniques. Leurs volumes, leurs matériaux ou leur couleur n'ont pas toujours fait l'objet d'une réflexion pour conserver une certaine harmonie avec leur situation et leur environnement. Leur localisation et leur qualité architecturale, ainsi que l'aménagement de leurs abords (plantations, chemin, transition avec les prés) peut participer à mieux inclure les nouveaux bâtiments dans le paysage. Pour les installations de stockage

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

importantes, comme les silos, leur côté monumental brut implique de travailler sur leur architecture, leur emplacement et leur articulation avec leur entourage.

Pistes d'actions envisageables :

- Eviter les implantations trop visibles : en entrée de village ou en bord de route.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux), fractionner les volumes.
- Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Soigner l'entrée de la ferme. Planter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.
- Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

Maitriser et recomposer les périphéries des grandes villes



Eviter la fragmentation des espaces agricoles. Donner aux espaces agricoles une protection forte permettant de rivaliser avec la pression foncière urbaine.



Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul modèle d'habitat, promouvoir les maisons de ville ou le petit collectif



Tirer parti de la présence de l'eau comme élément de composition urbaine fédérateur dans les futurs quartiers et à l'échelle de l'agglomération.



Créer des zones de transition entre les parcelles bâties et les terrains agricoles.

Le couloir de la vallée de la Saône a concentré la présence de grandes villes. Les périphéries urbaines ont vu leur physionomie fortement changer depuis quelques dizaines d'années. Le long des voies et en périphérie de la ville, lotissements et zones d'activités créent par endroits de véritables conurbations sur plusieurs kilomètres. Ces petites « agglomérations » s'étendent sur les communes périphériques de Mâcon ou de Chalon-sur-Saône. Des surfaces agricoles subsistent par endroits enclavées entre les étendues bâties. D'anciennes emprises industrielles sont en friche ou en début de mutation pour d'autres usages. L'image de marque des villes repose également sur la qualité urbaine de leur périphérie et de leurs entrées. Il est important de veiller à l'aménagement des pénétrantes et des voies de transit, d'affirmer les entrées de villes, de valoriser la présence de l'eau et des sites dans les opérations urbaines, d'atténuer les effets coupures dûs aux voies, de créer des quartiers cohérents reliés au centre, de gérer les limites de la ville ou encore de valoriser en complément les espaces agricoles encore présents.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Pistes d'actions envisageables :

- Aménager systématiquement les entrées de ville pour marquer la transition de la route à la rue. Créer de véritables boulevards urbains si nécessaire.
- Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route. Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement) le long des voies pénétrantes.
- Tirer parti de la présence de l'eau comme élément de composition urbaine fédérateur dans les futurs quartiers. Créer des liaisons (circulations douces, trames vertes) entre la Saône, la ville centre et le reste de l'agglomération.
- Limiter au maximum l'urbanisation des secteurs inondables. Prendre en compte les risques accrus d'inondation liés au changement climatique.
- Donner aux espaces agricoles une reconnaissance et une protection forte leur permettant de rivaliser avec la pression foncière urbaine.
- Eviter la fragmentation des espaces agricoles.
- Créer des parcs agricoles mêlant jardins familiaux, AMAP, verger et maraîchage.
- Raisonner à l'échelle de l'agglomération et non au cas par cas lors de projet d'urbanisation d'espaces agricoles.
- Créer des zones de transition entre les parcelles bâties et les terrains agricoles.

Maitriser les extensions urbaines des bourgs



Proscrire l'urbanisation linéaire et le mitage. Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.



Préserver la silhouette groupée des villages. Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer de nouvelles rues et proscrire les voies en cul de sac.



Préserver la silhouette groupée des villages. Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des routes. Soigner les transitions avec l'espace agricole.

L'influence de Mâcon ou de Chalon-sur-Saône et des grands axes routiers de la terrasse de la Saône crée une pression urbaine qui demande une grande vigilance. Dans ces paysages relativement ouverts, les villages offrent des silhouettes visibles de loin. L'urbanisation constitue un élément d'évolution très visible, mais surtout irréversible. Des extensions bâties mal positionnées peuvent altérer la lisibilité de la silhouette du bourg. L'urbanisation linéaire et le mitage desservent la qualité des paysages. Les nouvelles constructions mises en façade le long des axes routiers ou en périphérie du village transforment la perception et l'identité des lieux. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, aux connexions avec le centre ancien ou encore le respect du site original d'implantation du village (bord de rivière, coteau...).

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Préserver la silhouette groupée des villages.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées en évitant de les coloniser par une urbanisation linéaire.
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.
- Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer de nouvelles rues et proscrire les voies en cul de sac.
- Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul modèle d'habitat, promouvoir les maisons de ville ou le petit collectif.

Mettre en valeur les centres des bourgs



Préserver le cachet des places en privilégiant comme ici une simplicité dans les aménagements.



Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Mettre en valeur l'eau dans la ville. Composer comme ici des espaces publics avec l'eau.



Prendre en compte comme ici le caractère rural du village, dans les aménagements.



Aménager les entrées pour marquer une transition vers le village.



Aménager simplement les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

Le maintien d'un centre bourg animé avec des espaces publics de qualité joue un grand rôle dans l'attractivité et l'image de la commune. L'entrée du bourg doit marquer le passage de la route à la rue et donner une image positive annonçant la qualité interne des lieux. Dans ces environnements ruraux, il est important que l'aménagement de ces espaces publics conserve une belle simplicité. Certains villages ou bourgs sont au contact ou à proximité de l'eau, tissant des liens à mettre en valeur. Des actions pour restaurer et redonner vie aux habitations anciennes délaissées, plutôt que de systématiquement construire en périphérie du bourg, seraient à réfléchir. La construction d'un nouvel équipement ou la rénovation d'une mairie est aussi l'occasion

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallée de la Saône

de reconsidérer l'organisation du village. L'enjeu est de préserver ce qui a une valeur et de trouver une nouvelle harmonie avec les aménagements envisagés.

Pistes d'actions envisageables :

- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Révéler le site d'origine d'implantation des villages en fonction du relief ou de la présence de l'eau. Mettre en valeur les vues en belvédère au niveau des villages.
- Aménager les entrées pour marquer une transition vers le village.
- Préserver le cachet des places. Révéler l'histoire et soigner la qualité des aménagements.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements et conserver une simplicité.
- Recomposer des espaces publics avec l'eau.
- Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien.
- Valoriser le patrimoine bâti dans toute sa diversité.
- Favoriser l'occupation des maisons anciennes délaissées. Redynamiser l'habitat en centre bourg.

Valoriser les routes et infrastructures



Soigner le paysage perçu depuis les grands axes. Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route.



Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie, en particulier autour des carrefours ou des échangeurs.



Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes. Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies.



Soigner l'aménagement des carrefours. Privilégier une simplicité d'aménagement sur la galette centrale des giratoires.



Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.

Le vaste couloir de la vallée de la Saône a favorisé une concentration des axes majeurs de communication. En complément des routes plus petites permettent de découvrir la Saône ou le Doubs et les villages. Les enjeux du paysage de la route sont donc très divers. Pour les routes importantes leur aménagement doit être réfléchi pour obtenir une harmonie avec les lieux qu'elles traversent, marquer les transitions urbaines ou au contraire affirmer la rupture des entrées, passer de la route au boulevard urbain. La prise en compte de la perception du paysage depuis la voie et réciproquement de la perception de la voie dans le paysage est importante. Il est essentiel de maîtriser la qualité des abords de la voie, souvent sollicités par un développement urbain. Les abords des voies et leur gestion conditionnent les vues et constituent donc un enjeu important.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Saône

Pistes d'actions envisageables :

- Soigner le paysage perçu depuis les grands axes.
- Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.
- Élaborer des plans de gestion des dépendances vertes et des alignements d'arbres.
- Aménager des aires d'arrêt attractives aux endroits clés du paysage.
- Aménager les entrées et les traversées de bourg.
- Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie, en particulier autour des carrefours ou des échangeurs.
- Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route. Limiter l'affichage publicitaire et les enseignes en entrée de bourg.
- Soigner l'aménagement des carrefours.
- Valoriser les événements jalonnant les parcours (pont, carrefour, point de vue).

Bibliographie sur les paysages de la Vallée de la Saône

publié le 16 février 2018 (modifié le 21 février 2019)

Paysages

- Intégrer les paysages dans les documents d'urbanisme sur le territoire d'études de l'agence d'urbanisme sud Bourgogne. 2015. La charpente paysagère du sud bourgogne
- Plan de paysage du pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus- Diagnostic. Pays d'Art et d'Histoire, 2013- Entités paysagères- Géographie- Bourgs, villages, hameaux - Identification du vivant - Architecture
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- Guide paysager de la Saône. VNF, 2004
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

Géographie

- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- Valorisation du petit patrimoine sur le territoire du Grand Chalon, 2015, A Chalon et le CAUE 71
Schéma d'aménagement durable du Pays du Chalonnais 2012-2030. Le Grand Chalon. 2012 Diagnostic du territoire
- Inventaire du petit patrimoine sur la CC entre Saône-et-Grosne, 2012, CC et CAUE 71
- L'habitat rural au pays de Tournus. JPM éd. 2004
- L'habitat rural autour de Mâcon. Foyers ruraux de Saône-et-Loire. 1991
- L'habitat rural dans la plaine chalonnaise. Foyers ruraux de Saône-et-Loire. 1990

Les communes de la Vallée de la Saône

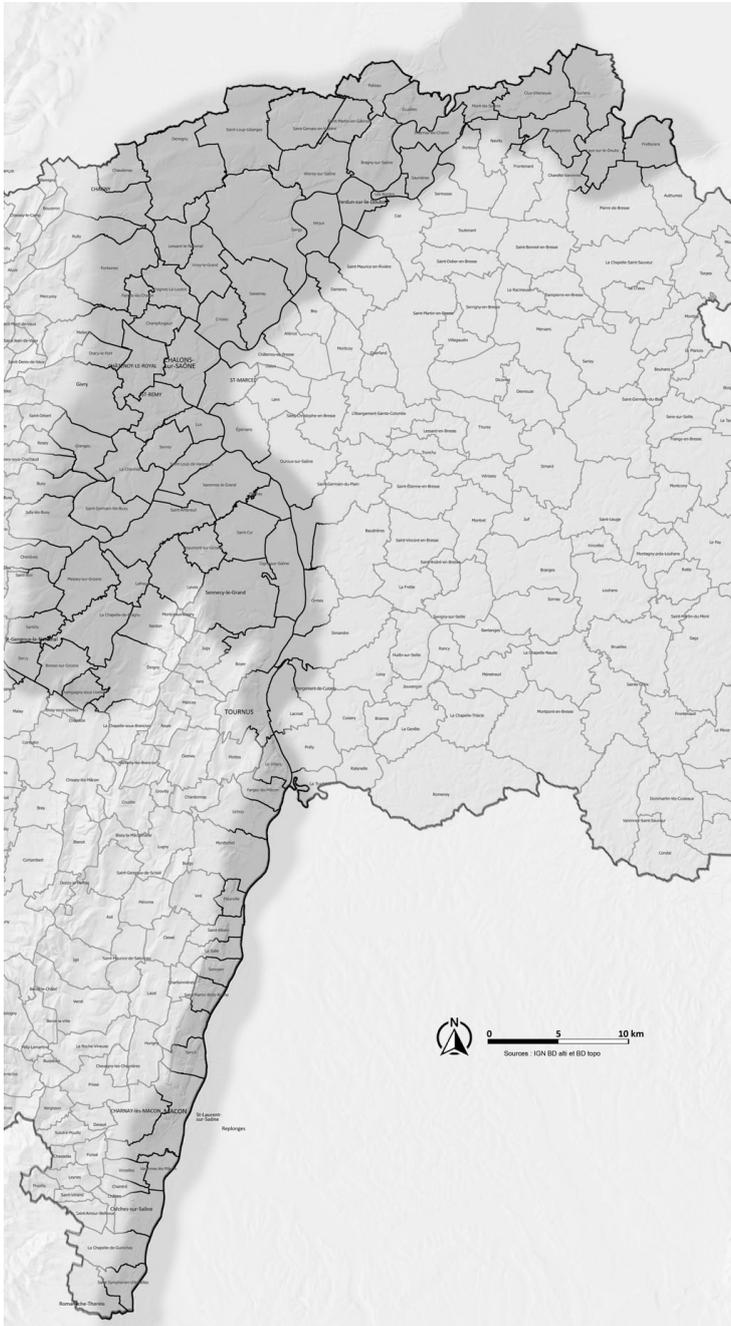
publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Vallée de la Saône : liste des communes concernées

Allerey-sur-Saône	Gigny-sur-Saône	Remigny
Allériot	Givry	Romanèche-Thorins
Authumes	Granges	Romenay
Baudrières	Hurigny	Rosey
Beaumont-sur-Grosne	Jugy	Rully
Bey	Jully-lès-Buxy	Saint-Albain
Bissey-sous-Cruchaud	La Chapelle-de-Bragny	Saint-Ambreuil
Bissy-sous-Uxelles	La Chapelle-de-Guinchay	Saint-Boil
Boyer	La Charmée	Saint-Cyr
Bragny-sur-Saône	La Salle	Saint-Désert
Bresse-sur-Grosne	La Truchère	Saint-Gengoux-le-National
Buxy	L'Abergement-de-Cuisery	Saint-Germain-du-Plain
Chagny	Lacrost	Saint-Germain-lès-Buxy
Chaintré	Laives	Saint-Gervais-en-Vallière
Chalon-sur-Saône	Lalheue	Saint-Loup-de-Vareennes
Champagny-sous-Uxelles	Lans	Saint-Loup-Géanges
Champforgeuil	Lays-sur-le-Doubs	Saint-Marcel
Chapaize	Le Villars	Saint-Martin-Belle-Roche
Charbonnières	Les Bordes	Saint-Martin-en-Gâtinois
Charette-Vareennes	Lessard-le-National	Saint-Maurice-en-Rivière
Charnay-lès-Chalon	Longepierre	Saint-Rémy
Charnay-lès-Mâcon	Lux	Saint-Symphorien-d'Ancelles
Châtenoy-en-Bresse	Mâcon	Saint-Vallerin
Châtenoy-le-Royal	Malay	Sancé
Chaudenay	Marnay	Santilly
Chenôves	Mellecey	Sassenay
Ciel	Mercurey	Saules
Clux-Villeneuve	Messey-sur-Grosne	Saunières
Crêches-sur-Saône	Montbellet	Savigny-sur-Grosne
Crissey	Montcoy	Sennecey-le-Grand
Damerey	Mont-lès-Seurre	Senozan
Demigny	Mouthier-en-Bresse	Sercy
Dracy-le-Fort	Nanton	Sermesse
Écuelles	Navilly	Sevrey
Épervans	Ormes	Simandre
Étrigny	Oslon	Tournus
Farges-lès-Chalon	Ouroux-sur-Saône	Uchizy
Farges-lès-Mâcon	Palleau	Vareennes-le-Grand
Fleurville	Pierre-de-Bresse	Vareennes-lès-Mâcon
Fontaines	Plottes	Verdun-sur-le-Doubs

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallée de la Saône

Fragnes-La Loyère	Pontoux	Verjux
Fretterans	Pourlans	Vinzelles
Frontenard	Préty	Viré
Gergy	Ratenelle	Virey-le-Grand



Les communes de la Vallée de la Saône